

Partie 3 Chapitre 4

SITUATION 3

Entre 2015 et 2016, le pourcentage d'augmentation est $\frac{1,5-1,3}{1,3} \approx 0,15$, soit environ 15 %.

Entre 2016 et 2017, il est égal à $\frac{1,7-1,5}{1,5} \approx 0,13$, soit environ 13 %.

D'après l'énoncé, entre 2017 et 2018, le pourcentage d'augmentation entre 2017 et 2018 est d'environ 17 %.
Le pourcentage d'augmentation a été le plus grand entre 2017 et 2018.